

Enjeux et prochaines étapes

Très peu de résultats ont jusqu'à présent été consignés sur les activités de lutte contre la désertification. Il n'y a aucune méthode commune reconnue. Au Canada, on croit en la nécessité d'établir une méthode d'évaluation plus rigoureuse, qui doit être à la fois quantitative et qualitative afin de servir de cadre pour toute action future. Le Canada a encouragé la communauté des donateurs d'aide à collaborer à l'établissement d'une méthode qui tiendrait compte des priorités établies à l'échelle internationale.

Le Canada a signé la Convention sur la désertification et entend la ratifier le plus tôt possible. Par l'entremise de l'ACDI, il s'est déjà engagé à fournir 100 millions de dollars au cours des 5 prochaines années pour la mise en oeuvre de programmes de lutte contre la désertification en Afrique. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'initiative sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique qui est issue de la Convention. Cette question a été discutée plus en détail à la réunion du Comité intergouvernemental de négociation qui aura lieu en janvier 1995. Le Canada continuera de participer à ces rencontres pour élaborer des mécanismes de financement pour la Convention ainsi que des règles de procédures pour la CDP.